

## RHYNCHONEMA GALLICUM.

Rh. articulis sterilibus diametro ( $0^{\text{mm}},026-0^{\text{mm}},035$ ) 4-9-plo longioribus, sporiferis inflatis, diametro (ad  $0^{\text{mm}},046$ ) 4-9-plo longioribus, sporis ellipticis vel elliptico-linearibus, diametro ( $0^{\text{mm}},035-0^{\text{mm}},040$ )  $1\frac{1}{2}-2\frac{1}{2}$  longioribus, fasciis spiralibus in utraque cellula *tribus*, anfractibus  $1\frac{1}{2}-2$ . — Copulatio lateralis. — Cytoderma in cellularum utroque sine protensum et replicatum.

Prope *Trappes* Galliaë. — Vere.

M. le Secrétaire général présente à la Société la note suivante :

## NOTE DE M. CAUVET.

(Bougie, 30 décembre 1869.)

Dans la réponse qu'il a faite à mes observations (voy. le *Bulletin*, t. XVI, p. 362), M. G. Planchon s'est appuyé sur le mot *paru*, que j'avais employé, par erreur, à la place du mot *fait*. M. Planchon le sait bien, et, si l'on substitue ce dernier mot au premier, tout le raisonnement de ce savant s'écroule.

Il est certain que le tome I<sup>er</sup> de mon livre était imprimé en décembre 1867; il eût été mis en vente si MM. Baillièrre n'avaient opposé un refus absolu à mes instances.

Or, dans ce premier volume, se trouvent les figures histologiques suivantes : *Structure de la noix de galle*, d'après M. Lacaze-Duthiers ; *Coupe d'un ergot de Seigle* ; *Tissus de l'Amanite bulbeuse*, d'après M. Boudier ; *Coupe d'un faisceau de Fougère-mâle*.

Les deux premiers volume du *Traité des drogues* ont été livrés au public six mois avant mon livre. Or, MM. Baillièrre m'écrivaient le 30 novembre 1868 : « Contraints par la nécessité de *livrer* avant le 15 décembre le premier » volume de votre livre, nous allons le faire paraître pour l'École de Strasbourg » (*uniquement le tome premier*) ». Si MM. Baillièrre avaient opposé à M. G. Planchon les mêmes refus qu'à moi, il est très-probable que M. Planchon attendrait encore le jour de la publication du *Traité des drogues*. Au reste, lorsque j'écrivais ma préface, en décembre 1868, j'ignorais que nos éditeurs eussent accordé au *Traité des drogues* une faveur refusée à mon livre. J'étais donc dans mon droit en émettant une opinion que je croyais alors, et que je crois encore, être l'expression de la vérité.

M. G. Planchon m'oppose sa thèse, que j'ai laissée malheureusement en France, avec la plupart de mes livres. Or, si j'ai bonne mémoire, M. G. Planchon n'a pas, dans cette thèse, discuté les recherches anatomiques des auteurs qu'il a cités. Autant qu'il m'en souvient, M. G. Planchon s'était contenté d'emprunter à ces auteurs leurs descriptions. Je sais bien que la thèse de M. G. Planchon était très-remarquable et que même, selon l'usage, je lui en ai fait l'éloge public. Mais, comme M. G. Planchon avait négligé d'y joindre

de bonnes figures, je n'ai pas appris qu'elle ait poussé beaucoup de pharmaciens à se préoccuper de l'importance de l'étude histologique des drogues simples.

C'est M. Hepp, de Strasbourg, non M. G. Planchon, que je dois remercier de m'avoir poussé dans cette voie.

Dans le traité intervenu entre MM. Baillièrre et moi (28 août 1865), il fut convenu que les éditeurs feraient exécuter à leurs frais les quelques figures qui seraient jugées nécessaires. Il est si vrai que, parmi ces figures, étaient comprises les coupes histologiques, que, en mai 1867, je faisais graver la *Structure des Noix de Galle*, et que déjà, en novembre 1867, MM. Baillièrre refusaient d'augmenter le nombre des coupes transversales et ne voulaient pas m'autoriser à faire des coupes longitudinales. Au commencement de l'année 1868, j'adressais à l'Académie de médecine un *Mémoire sur le Veratrum viride, etc.* Ce mémoire parut en mai 1868 dans le *Recueil de médecine militaire*; il était accompagné de 5 planches avec 25 figures. En juillet de la même année, le même recueil publia mon deuxième travail : *Des Salsepareilles* (3 planches, 15 figures). Ces deux travaux étaient presque exclusivement basés sur les caractères histologiques. J'eus l'honneur d'en offrir un exemplaire à la Société, qui voulut bien en rendre compte.

J'ignore ce que M. G. Planchon a enseigné dans ses cours, et je pourrais lui objecter qu'il ignore aussi ce que j'ai fait dans les miens, lorsque j'étais appelé à suppléer le professeur empêché. Mais M. G. Planchon me permettra de lui faire observer que, jusqu'à l'apparition du *Traité des drogues*, il n'a publié aucun travail personnel d'histologie végétale : au moins n'en ai-je pas eu connaissance.

Et encore, dans ce *Traité*, M. G. Planchon a-t-il donné des figures qui lui fussent propres ? Je l'ignore. En tout cas, la personne qui m'a donné avis de ces emprunts (car je n'ai jamais vu l'édition de M. G. Planchon), m'a dit que, pour les figures de Salsepareille, elles avaient été empruntées à O. Berg, à Wigand et à moi. Il est vrai que M. G. Planchon trouve les miennes médiocres. M. G. Planchon pouvait, en ce cas, ne pas les prendre : les éditeurs ne l'y eussent point forcé. Je ne comprends pas, d'ailleurs, que M. G. Planchon ait pu regarder ma figure de la Salsepareille-Jamaïque-vraie, comme représentant, sauf quelques légères rectifications, la coupe transversale de la Salsepareille de Vera-Cruz. M. G. Planchon devait trouver, naturellement, que la figure qu'il m'emprunte ne rend pas le faciès de la Salsepareille Vera-Cruz. Ces deux sortes de Salsepareille sont, en effet, rangées par les auteurs dans deux catégories distinctes : la Jamaïque VRAIE se trouvant près de la Salsepareille-Honduras (*cellules de la Kernscheide surtout CARRÉES*); la Vera-Cruz se trouvant à côté de la Jamaïque FAUSSE (*cellules de la Kernscheide surtout RADIALES*).

Si M. G. Planchon, qui s'occupe avec tant de succès d'histologie végétale, avait voulu, microscope et scalpel en main, comparer mes figures à une coupe

de la Salsepareille-Vera-Cruz, il n'eût certes pas confondu : ces deux sortes de Salsepareille diffèrent, non-seulement par leur *epiblema* et par leur *Kernscheide*, mais encore par la forme et la disposition des *cellules corticales* et des *fibres ligneuses* juxtaposées à la *Kernscheide*.

Je l'ai montré, après d'autres, dans mon mémoire (*Des Salsepareilles*) et dans le chapitre correspondant de mon livre. Si M. G. Planchon ne veut pas admettre que les figures incriminées soient très-exactes (je ne dessine sur bois, ni ne grave), qu'il veuille bien comparer les figures 2 et 11 de mon mémoire sur les Salsepareilles, dont un exemplaire est déposé à la bibliothèque de la Société. Les figures de ce travail ont été dessinées par moi, à la chambre claire, d'après des préparations soit de Rodig (de Hambourg), soit de moi, et j'en atteste la parfaite authenticité.

Si M. G. Planchon a trouvé médiocres mes figures de Salsepareille, je ne vois pas qu'il ait adressé le même reproche aux figures de Rhubarbe; en tout cas, *il ne dit pas pourquoi il a pris ces dernières sans en indiquer l'auteur*.

Je termine ici cette discussion, déclarant que je ne répondrai plus à M. G. Planchon. Je maintiens les dires de ma première lettre, et je les considère, quoi qu'en pense M. G. Planchon, comme l'expression exacte de la vérité.

M. Planchon répond en ces termes :

Je crois avoir suffisamment répondu, le 10 décembre dernier, sur le fond de la question pour n'avoir pas à y revenir.

M. Cauvet défend l'exactitude des figures de son *Mémoire sur les Salsepareilles*. Or, ces figures ne sont pas en cause; les seules dont il s'agit sont celles de son *Traité élémentaire*, que j'ai dit n'être pas suffisamment caractérisées. On jugera si j'ai tort, en se reportant à ces figures.

C'est par un oubli involontaire que le nom de M. Cauvet n'a pas été ajouté aux figures de Rhubarbe; et cet oubli est réparé, en même temps que quelques omissions de peu d'importance, à la fin du IV<sup>e</sup> volume des *Drogues simples*. M. Cauvet aurait pu d'ailleurs se convaincre que je n'ai pas eu l'intention de laisser ses recherches dans l'ombre, s'il avait eu sous les yeux le livre qu'il attaque. Il aurait vu, dans la préface, que je me suis fait un plaisir, à propos des Salsepareilles, de citer son nom à côté de ceux de O. Berg et de Wigand.

M. Bescherelle fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LES MOUSSES DU MEXIQUE, par M. Émile BESCHERELLE.

Depuis la publication du *Synopsis Muscorum frondosorum* de M. Ch. Mueller (1849-1851), de nombreux botanistes ont exploré avec soin les diverses parties du monde, et la bryologie surtout s'est enrichie d'un nombre considérable